

Compte-rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 10/02/2022



Présents pour les représentants de proximité :

Régis ENGRAND (FO) - Carole Herbin (CGT)

Présents pour la direction :

Matthieu MERCIER, Rédacteur en Chef, France 3 Champagne-Ardenne

Vincent RAGON, Chef de centre par intérim, France 3 Champagne-Ardenne

Jean-Marc DUBOIS, Directeur Régional Grand Est - Secrétaire Général Réseau France 3

Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines, France 3 Grand Est

1. Point sur le développement régional : CASAR (intervention de Xavier RIBOULET)

Petit rappel des élus FO :

La CASAR est la Commission d'Anticipation, de Suivi et d'Ajustement de la Régionalisation.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'objectif à terme de la direction est que France 3 devienne une chaîne de proximité renforcée, à l'instar de NOA en Nouvelle-Aquitaine.

Il y a actuellement deux régions tests : la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne.

L'idée est d'avoir deux régions qui n'ont pas la même composition : l'une comporte trois antennes et l'autre une seule antenne.

Ce choix a été fait afin d'évaluer les moyens et les process pour atteindre l'objectif sur des entités aux dimensions différentes.

La direction s'est engagée à communiquer aux élus de proximité après chaque réunion de cette commission, pour suivre l'évolution du projet.

Xavier Riboulet est directeur du projet proximité. La dernière réunion de la CASAR a eu lieu le 13 janvier, celle de février est décalée du fait d'un calendrier social chargé.

1er chantier : prise de temps d'antenne supplémentaire. 2 Régions sont en « test ». La Nouvelle Aquitaine (du fait de l'expérience de NOA) et la Bretagne (car région avec une forte identité).

En Bretagne, le 52 min (Aber Road, émission musicale présentée par Gaëtan Roussel, mise en avant des artistes de la Bretagne) diffusé à 15h10 samedi dernier : les audiences sont excellentes (multipliées par 3 par rapport aux « Carnets de Julie » diffusés au même moment). Moins de succès sur la Nouvelle Aquitaine : diffusion de « NOA sur mer » doc de 26 min, rdv à 15h10, a bien été suivi en Aquitaine, beaucoup moins en Limousin Poitou Charente.

Constat : les docs de 52 min mobilisent plus en règle générale.

Un bilan d'étape est à venir, un bilan général sera fait en juin (analyse des audiences, conséquences en termes d'organisation et de besoin en ETP).

Des PAE spécifiques pour cette tranche sont également étudiées (sport notamment), il conviendra d'analyser les audiences.

2eme chantier : JT régionaux et offres éditoriales. Des ateliers avec des présentateurs et des encadrants ont été menés. Une boîte à outils est disponible, à utiliser ou non en fonction des attentes qui sont les leurs.

3eme chantier : offre numérique commune avec France Bleu. Le 31 mars il y aura une application commune sur le mobile. Elle sera alimentée avec une proposition sportive. Pour le site internet commun France bleu/ France 3 il sera déployé au cours du second semestre 2022, le périmètre est en cours de définition.

Précisions des élus FO : Le lancement de cette application (elle devrait s'appeler « Ici » mais ce nom n'est pas encore officiel à ce jour) est donc toujours prévu pour la fin du mois de mars alors que l'organisation du travail sur cette plate-forme n'est toujours pas définie...

On ne sait toujours pas qui pilote, à quelle échelle (régions ? grandes régions ?) qui coordonne quoi ni comment...

Selon Xavier RIBOULET des réunions techniques et éditoriales au niveau du réseau ont lieu quotidiennement car tout est à construire.

France 3 ne devrait *a priori* pas alimenter le contenu avec ses papiers dans l'immédiat, mais intégrer des documentaires et les émissions sport en direct.

En d'autres termes, France Bleu part (presque) seule sur l'offre commune. Il est plutôt compliqué d'avoir des projets sans argent et sans moyens humains...

Bilan sport : 75 diffusions sportives sur réseau régional (8 réalisées dans le Grand Est). Le sport a été l'une des priorités. Pour l'année 2022 les calendriers se remplissent. Il y a une réelle volonté des ligues des clubs pour travailler avec France 3 afin d'avoir une exposition régionale.

2. Bilan 2021 Responsage (intervention de Marie-Suzel INZE et Malika BLANCARD)

Vos élus FO font le constat que très peu de personnes connaissent le service Responsage.

Il s'agit du service de conseil et d'assistance sociale.

Un mail de la communication a été envoyé à tous les salariés le 3 février dernier avec ces infos pratiques :

« Depuis 2019, Responsage accompagne les salariés de FTV sur toutes les questions sociales et difficultés de la vie (logement, budget, famille, retraite, emploi, santé, handicap).

Vous pouvez joindre ce service au 0800 94 12 21 (appel gratuit et confidentiel) du lundi au samedi de 9h à 18h ou via [l'espace dédié en ligne](#). »

Marie-Suzel INZE est directrice associée de Responsage et Malika BLANCARD est assistante sociale.

Responsage travaille en partenariat avec les acteurs et référents de FTV (action logement, paie, DSQVT, Audiens pour la retraite).

Cette société maîtrise tous les dispositifs sociaux de FTV et possède une base de données des dispositifs de droit commun public, associatif ou privé.

Elle est experte sur le sujet des proches aidants (une réflexion est d'ailleurs en cours sur ce thème pour l'accord QVT à venir car la moyenne d'âge des salariés de FTV se situe aux alentours des 47-48 ans, ce qui accentue le nombre de proches aidants).

Les sujets qui remontent le plus à FTV sont le logement, les proches aidants et le budget. Responsage peut intervenir sur toutes les problématiques sociales (petites ou grandes) des salariés, comme par exemple des problèmes de compréhension de relevé de mutuelle, des problèmes de violence conjugale, de dossier logement qui n'avance pas, dossier retraite, etc...)

En cas de besoin la direction peut faire appel à Responsage pour une EVL (Équipe de Veille Locale, il s'agit de réunions sur des situations à problème où les élus de proximité peuvent être conviés.

En général se réunissent la DRH, le médecin du travail et la psychologue du travail). Il y a bien eu des EVL en Champagne-Ardenne mais les situations évoquées ne relevaient pas de problématiques nécessitant la présence de l'assistante sociale.

Le recours aux services de ce prestataire est très contrasté selon les régions.

Il n'y a eu aucun appel en 2021 pour la Champagne-Ardenne, et très peu (3 demandes) depuis le début de la mise en place du service en septembre 2019.

Responsage nous dit que cela peut s'expliquer en partie par la moyenne d'âge peu élevée dans notre antenne, mais surtout parce que les salariés ne connaissent pas bien ce dispositif.

La société Responsage s'était engagée à venir voir toutes les antennes mais la crise sanitaire a compliqué les choses.

De plus, la direction ne demande pas à l'assistante sociale de contacter un salarié sans son accord, elle informe celui-ci de la possibilité de faire appel à ce service.

Force est de constater que les salariés se sentent plus à l'aise avec une permanence en présentiel plutôt que de devoir appeler une plate-forme téléphonique.

Les élus FO étaient plutôt favorables à la proposition de la direction qui souhaitait organiser dès le mois de mars une journée de présence de l'assistante sociale avec plusieurs créneaux dans la journée (sur inscription) pour présenter le dispositif aux salariés par petits groupes mais tous les élus n'y étaient pas favorables.

En l'absence de proposition d'une solution alternative des élus opposés à l'idée, la direction a décidé d'organiser une réunion en visio conférence...

Les élus FO regrettent cette décision, il serait plus que temps de retrouver du contact humain.

3. Bilan 2021 de la psychologue du travail (transmis par Mme Viola CHOAIN)

Viola CHOAIN n'a pu être présente à cette réunion, les élus n'ont donc pas pu échanger avec elle. Voici le bilan qu'elle a transmis à la direction :

« 16 salariés ont été reçus au cours de l'année 2021, avec une moyenne de 2 rendez-vous par personne (en présence ou en visio). La psychologue du travail était présente pour les salariés une fois par mois en présentiel quand le PCA le permettait.

La prise de contact avec les salariés se faisait soit par signalement de la hiérarchie, soit par demande directe du salarié.

Les sollicitations portaient majoritairement sur les relations au travail, les conflits intergénérationnels, l'organisation du travail, les exigences émotionnelles. »

La direction ajoute que Viola CHOAIN a pu avoir des réunions régulières avec le chef de centre et le rédacteur en chef sur les situations rencontrées (avec bien évidemment le respect de la confidentialité).

Elle a également été appui et conseil auprès de l'équipe d'encadrement.

Suite au nouvel appel d'offre, c'est la société ACCA qui assure la prestation du service de psychologue du travail (depuis le 17 janvier).

Malgré la demande de la direction et contrairement au prestataire précédent (la société JLO), ACCA n'a pas accepté de poursuivre le travail avec Viola CHOAIN.

La direction regrette cette décision.

C'est donc **Clémentine Crépin** qui lui succède, elle nous présentera le nouveau service lors de l'instance de proximité du mois de mars.

4. Point sur la mise en œuvre du PCA (Plan de Continuité d'Activité)

La direction nous répond que compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, le PCA a été allégé.

L'ensemble des offres de l'antenne peut revenir à la normale. Les émissions comme DIMPOL et VEF auraient pu reprendre plus tôt mais la direction régionale n'a pas souhaité reprendre les enregistrements une semaine avant la grille des vacances scolaires.

En Champagne-Ardenne, l'enregistrement de VEF reprend dès cette semaine (à partir du 16 février).

La décision de revenir à un PCA tel que nous l'avons connu au mois de janvier est désormais à la main des directions régionales, en fonction de la situation sanitaire dans chaque région.

Dans le Grand Est, on part du principe qu'on ne fera pas de différence entre les antennes.

Si une antenne est impactée ce sera l'ensemble de la région qui basculera dans un PCA.

La priorité reste la santé des salariés.

Le télétravail reste d'actualité (3 jours ou plus par semaine pour ceux qui le veulent et le peuvent).

Le directeur régional précise que si la situation se dégrade à nouveau pour des raisons sanitaires il peut quand même y avoir une décision de la direction centrale de revenir au PCA du mois d'avril 2021 (plus strict que celui de janvier 2022).

La direction rappelle que nous ne sommes pas dans une situation normale, celle-ci reste transitoire parce qu'il y a certes moins de cas Covid mais il y en a quand même.

La situation sera donc évaluée de semaine en semaine.

Les élus FO se félicitent de ce retour progressif à la normale et du fait de laisser la main aux régions pour décider de déclencher ou non un PCA, mais il est quand même regrettable que cette décision intervienne aussi tardivement.

Il eût été plus judicieux de laisser la main aux régions au moment où la direction centrale a déclenché le PCA pendant les vacances de Noël, sans évaluer la situation dans chaque antenne.

5. Point sur la dotation informatique

Ce point est régulièrement évoqué par les élus FO, la direction reconnaît que ce dossier avance *« malheureusement moyennement vite »*.

Le projet de remplacement d'un certain nombre de PC est actuellement en cours (depuis 2021) pour accompagner le passage à Windows 10. Certaines machines sont obsolètes et vont donc être remplacées.

Tout n'a pas pu être fait en 2021 pour une question de budget, le renouvellement est reporté à 2022.

La direction a demandé que cette dotation comporte un certain nombre de PC portables (notamment pour la rédaction).

Si la direction est confiante sur le fait d'avoir de nouveaux PC en 2022, elle reste incertaine quant à la répartition PC portable/PC de bureau : *« La crise sanitaire a provoqué des problèmes d'approvisionnement, la direction centrale équipe donc en priorité les rédactions en bureaux partagés »*.

La direction assure qu'elle réitère les demandes en PC portables très régulièrement malgré les difficultés, elle a récemment fait face au refus du remplacement d'un PC portable endommagé. Il leur a été répondu qu'il fallait faire réparer celui-ci, alors même que le montant des réparations risque de dépasser le prix d'une machine neuve.

La direction ajoute que les salariés qui signent un avenant télétravail bénéficient d'une dotation immédiate d'un PC portable (la direction centrale a une réserve pour ça).

6. Point sur les formations NRCS et déploiement Newsboard

Les formations suivent leur cours, une majorité du personnel a été formée (dont quelques CDD). Il reste quelques salariés de Reims à former et ceux du bureau de Chaumont.

Le workflow pour se servir de l'outil se met en place. On attend le retour d'expérience de la station d'Amiens qui a déjà fait sa bascule, pour s'appuyer sur leurs bonnes pratiques.

Il y a deux formateurs sur Reims (Teddy CARUEL et Laurent VILAIN).

Les retours sur l'outil semblent bons mais comme pour tout changement de logiciel il va y avoir une phase d'adaptation.

L'idée est de trouver le meilleur workflow pour nous afin de ne pas donner de charge de travail supplémentaire aux uns et aux autres. Le chef de centre et le rédacteur en chef seront attentifs sur ce point.

L'outil est intéressant car il permet d'anticiper, de planifier, d'avoir une vue d'ensemble. Les documentalistes s'en sont déjà saisi, leurs prévisions de mars sont déjà intégrées sur NRCS.

La bascule totale est prévue pour le jeudi 17 mars.

Une phase de mise en pratique avec des conférences de rédaction à blanc vont être organisées à partir du 8 mars (après le JT). Le but est de tester le fonctionnement et l'ergonomie de l'outil. Cela permettra également de voir les éventuelles difficultés que pourraient avoir les scriptes dans la modification des façons de travailler et l'articulation de ce qui aura été fait en amont avec la rédaction.

7. Point RCC

Il y a eu 1 départ RCC en octobre 2021 (1 OPS). Le comblement de ce poste est en cours, la 2^e publication s'est achevée le 9 février. La 3^e publication est à venir car seuls des candidats CDD ont postulé.

Il y a 4 départs RCC à venir pour l'année 2022 :

- 1 OPV au 01/05/2022
- 1 documentaliste au 31/12/2022
- 1 responsable maintenance au 31/12/2022
- 1 responsable IMG-APS au 31/12/2022

Vos élus FO sont à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.

La prochaine réunion se tiendra le 10 mars 2022. C'est également la date du premier tour des élections professionnelles.

Ce sera donc la dernière instance de proximité des élus de proximité avec leur mandat actuel. Vous pouvez tout de même nous faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Régis Engrand

Élections professionnelles 2022

Une mandature s'achève, une autre va bientôt commencer



Le premier tour du vote pour les élections professionnelles aura lieu du **10 au 16 mars 2022**.

Ces élections sont très importantes puisqu'elles conditionnent ensuite la désignation de vos représentants de proximité par les élus du CSE (Comité Social et Économique).

Par conséquent, la représentativité de ce vote au niveau local va déterminer les élus de proximité qui vous représenteront pour une durée de 3 ans.

En Champagne-Ardenne, investis dans leur mission depuis plus de 7 ans grâce à votre confiance, vos élus FO ont toujours eu à cœur de s'impliquer à vos côtés.

Nous considérons qu'il est primordial qu'un élu de proximité partage la réalité du quotidien avec ses collègues pour pouvoir les défendre de façon vraiment efficace.

Comment appréhender les difficultés et les problèmes locaux des salariés autrement qu'en travaillant chaque jour sur le terrain ?

Ainsi, la liste des représentants que nous vous proposons est composée de 3 salariés en activité issus de la rédaction, de la technique et du service administratif.

Les objectifs que nous nous fixons pour ce mandat sont les suivants :

- **Prendre la fonction de secrétaire de l'instance de proximité.** Cette fonction consiste à transmettre les points à l'ordre du jour de l'instance à la direction et aux salariés avant la tenue de la réunion.
- **Continuer à vous transmettre des comptes rendus clairs et détaillés des instances de proximité** (Seul FO rédige des comptes rendus depuis les dernières élections en 2018).
- **Prendre la présidence de la commission ASC (Activités Sociales et Culturelles).** Notre but est d'amener plus de convivialité et de transparence dans la gestion au quotidien de ce budget. Cet argent est mis à disposition par l'entreprise pour le bien de tous les salariés, il ne doit pas être géré avec opacité. Nous souhaitons donc poursuivre le travail avec les membres actifs de la commission ASC afin de proposer encore plus d'évènements culturels et conviviaux, ainsi que de consulter régulièrement les salariés de l'antenne sur les voyages à organiser.
- **Poursuivre et renforcer notre implication actuelle, en restant disponibles, à votre écoute, réactifs et revendicatifs aussi souvent que nécessaire.**



Votre vote est important. Pour un vote local efficace, votez FO !

Badra Brini, Teddy Caruel, Régis Engrand - Merci de nous accorder votre confiance.